

Communiqué de presse

Dans le cadre du projet de partenariat signé entre l'association CropLife Maroc et la GIZ (Coopération allemande au développement durable - Programme de Gestion et de Protection de l'Environnement), CropLife Maroc et la GIZ ont été les sponsors officiels de la journée de sensibilisation sur l'utilisation des pesticides organisée par le Centre Anti Poison et de Pharmacovigilance du Maroc (CAPM), et ce le 20 novembre 2012 au siège du centre à Rabat.

Au cours de cette journée qui a été présidée par le professeur Mme Soulyamani Rachida Bencheikh, entant que Directeur du centre anti poison et de pharmacovigilance du Maroc, le cas de la phosphine a été largement débattu et discuté par l'assistance constituée essentiellement de médecins, de spécialistes et de professionnels. Les thèmes suivants ont été ainsi abordés :

- Lancement de la campagne de sensibilisation sur les bonnes pratiques phytosanitaires
- Problématique sanitaire de l'usage de la phosphine au Maroc
- Table ronde sur les recommandations relatives à la prévention du mésusage de la phosphine

L'objectif principal de la journée était de sensibiliser les utilisateurs aux bonnes pratiques phytosanitaires, montrer que l'usage détourné de certains pesticides et son impact important sur la santé des citoyens ; c'était le cas de la phosphine qui est devenue une réelle problématique sur le plan sanitaire, fournir des recommandations concernant les aspects de prévention légale au niveau de l'homologation, de la commercialisation et de l'utilisation du phosphore d'aluminium. A la fin de la journée, les recommandations suivantes ont été formulées:

- Renforcer la campagne d'éducation de façon périodique
- Faire des enquêtes sur les modalités d'utilisation et sur le respect des recommandations de la campagne
- Accompagner la sensibilisation par des enquêtes d'évaluation chez les utilisateurs (Port des vêtements de protection et dosage des pesticides)
- Faire un numéro spécial « Toxic Maroc » sur la campagne en collaboration avec les différents partenaires
- Améliorer les notifications au CAPM pour une évaluation plus performante du profil des intoxications aux pesticides
- Développer une toxico vigilance industrielle et environnementale (toxicité chronique)
- Renforcer la collaboration multisectorielle et entre ONGs dans le domaine
- Revisiter la loi 42/95 et ses décrets d'applications qui sont devenues obsolètes
- Renforcer les contrôles au niveau des souks et Informer l'opinion publique, les agriculteurs et les vendeurs du danger de l'utilisation des pesticides sans respect des modalités d'usage et des consignes de sécurités indiquées par les fabricants
- Activer la réglementation des autres pesticides autres que ceux à usage agricole
- Lutter contre la contrefaçon, la contrebande, les marchés parallèles et informels
- Intensifier le contrôle de la vente illégale du phosphore d'aluminium par les vendeurs non agréés